

Communiqué de presseBerne, le 1^{er} juin 2017**Projet fiscal 17 : affront aux PME et à la classe moyenne**

Les recommandations transmises aujourd'hui par l'organe de pilotage du Projet fiscal 17 (PF17) au Conseil fédéral sont un affront aux PME et aux entreprises familiales. Avec une augmentation de l'imposition partielle des dividendes et des coûts sociaux supplémentaires, c'est la classe moyenne des PME qui va supporter le coût des privilèges accordés aux multinationales. Le 12 février dernier, le peuple a clairement refusé d'augmenter la charge de la classe moyenne ; sa décision est purement et simplement balayée par l'organe de pilotage.

L'augmentation de l'imposition partielle des dividendes à au moins 70% frappe les patrons de PME, qui en règle générale détiennent plus de 10% du capital de leur entreprise. Alors que l'actionnaire ne détenant que 0.001% d'une grande multinationale par exemple, et qui a une approche de diversification de portefeuille, ne sera pas doublement impacté. L'usam, en tant que plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, n'est pas prête à accepter cette injustice et s'oppose vivement à la remise en cause des acquis fondamentaux de la 2e réforme de l'imposition des entreprises pour les PME.

Avec une augmentation des allocations familiales comme mesure de compensation sociale, les PME passent encore une fois à la caisse. Et devront donc à nouveau payer pour les privilèges des multinationales. L'Union suisse des arts et métiers usam s'opposera avec véhémence à une augmentation injuste de l'imposition partielle des dividendes et à l'introduction de coûteuses mesures de politique sociale sur le dos des PME et des entreprises familiales.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Alexa Krattinger**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 22, mobile 079 779 20 58

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME